

Espace Multimédia

CODE DE BONNE CONDUITE

Résumé de la Charte d'utilisation des ressources informatiques et des contenus multimédia

Je respecte le matériel et l'ensemble des ressources mis à ma disposition.

Je m'engage à ne pas effectuer des opérations qui pourraient avoir des conséquences néfastes sur l'outil informatique.

Je respecte la confidentialité des boîtes aux lettres, je n'intercepte aucun courrier.

L'apport de disquettes personnelles n'est possible qu'avec l'accord de l'animateur.

L'utilisation de CD-ROM personnels n'est possible qu'avec l'accord de l'animateur.

Je remets à l'animateur toutes mes disquettes, CD-ROM, ZIP... pour qu'il les passe à l'anti-virus.

Je ne copie ni logiciels, ni fichiers, en tout ou en partie, pour les utiliser à domicile, les donner, les prêter ou les vendre.

Je ne pénètre pas dans les systèmes informatiques des sites auxquels j'ai accès.

Je n'encombre pas les machines ni les réseaux, aussi je demande à l'animateur l'autorisation de télécharger des fichiers techniquement et juridiquement téléchargeables.

Je ne me rends pas sur des sites portant atteinte à la dignité humaine et au respect de la personne.

L'Espace Multimédia détiendra la liste des sites Internet consultés poste par poste tout au long de la journée.